



Procès-Verbal de la réunion du secteur 3 à DIJON

DATE RÉDACTION 23/10/17

OBJET

Réunion du secteur 3 – Le 20 à 21 octobre 2017

Participants : VALLET Françoise, POPILLE Gérard, CAILLET Christophe, SORNAY Michel, SURDOL Philippe (représentant Doubs Territoire de Belfort) MARBAG René, CANTIANI Hervé, LEIRITZ Patrick, DURAND Daniel,

Honoraires : FONTENIAUD Daniel, NAGEOTTE Michel, LEBLANC Michel, FASIO Gilbert, VOISIN Antoine, COPPI Jean Marie

Assiste : THIBERT Jérôme trésorier District Côte d'Or

Absents Excusés : GIBARU Bernard, THIRIET Jean Marie, SOLNER Christophe, CASSEGRAIN Gérard, HERBST Bruno, Philippe PAULET.

Excusés : LOPEZ René

Destinataires : Comité directeur

Ouverture des travaux par la Vice-Présidente du Conseil Départemental de Côte d'Or, Mme Catherine LOUIS dans la salle des séances du Conseil Départemental de Côte d'Or à DIJON.

Thème 1, Le bénévolat : recrutement, valorisation, fidélisation

Présence de René MARBAG qui a animé et relancé les débats pour avoir des éléments supplémentaires à sa commission fédérale en place

- **Recrutement, renouvellement des bénévoles**

- Nous arrivons à trouver des bénévoles sur une action mais plus difficile sur un engagement à long terme
- Nous ne proposons pas assez aux parents de devenir bénévoles, c'est là un axe de recrutement
- Les anciens dirigeants ont également du mal à déléguer et transmettre leurs connaissances et leur savoir
- Participer aux journées des associations organisées dans beaucoup de villes et villages



- Licence gratuite pour les dirigeants (bien que ce ne soit pas forcément le frein d'après les retours)
- Proposer des nouvelles pratiques dans nos Districts, de potentiels dirigeants peuvent être attirés avec ces pratiques
- Ne pas opposer la professionnalisation des dirigeants au bénévolat de 2h...
- La création d'un bureau jeunes, à l'image des conseils municipaux jeunes est une idée intéressante, cela fonctionne dans de nombreux clubs
-
- **Fidélisation des bénévoles**
 - Nous avons trop tendance à surcharger les nouveaux dirigeants et du coup à les effrayer
 - Développer les projets clubs, développer la convivialité
 - Les nouveaux dirigeants ne sont pas forcément dans la compétition sportive
 - Certains bénévoles demandent de l'argent sous forme d'indemnités quand ils voient l'argent qui est brassé dans le football
 - Pendant des années, les bénévoles espéraient un geste de l'état pour une reconnaissance sous forme de trimestre de retraite, il faut abandonner cette idée trop coûteuse pour l'état
 - Le statut du bénévole reste à définir
 - Les districts ont un rôle à jouer dans la formation des bénévoles en apportant des plus qui permettront aux bénévoles de s'insérer dans les organisations et le projet club
 - Il y a des dirigeants ou assujettis qui se plaisent dans l'ombre bien que ces bénévoles aient tendances à disparaître dans nos clubs ruraux
- **Valorisation des bénévoles**
 - Il est relevé la contradiction de la FFF, d'une part de valoriser le bénévolat et d'autre part de réduire le coût de l'opération de la journée des bénévoles lors de la finale de la coupe de France
 - Même si beaucoup de bénévoles se disent réfractaires à recevoir une médaille, c'est quand même un acte de valorisation
 - Soirées des récompenses lors de l'AG pour mise en lumière des bénévoles devant l'ensemble des clubs
 -
- **Accompagnement**
 - L'accompagnement passe par la formation des dirigeants engagée par certains Districts et Ligue
 - Les formations projet associatif et projet sportif (CFF4) est un axe important de développement pour l'accompagnement
 - Avoir une vision du club de demain, dans 10 ans nous devrions avoir 20 à 30% de clubs ruraux en moins

Thème 2 : redéfinition du rôle d'honoraires au sein de l'ANPDF :

- Modalité de candidature, exclusion
 - Candidature spontanée et libre par secteur



- Les candidats doivent être validés et désignés par l'assemblée du secteur qui analysera les motivations de chacun
- Les secteurs doivent avoir la liste des honoraires à jour de leur cotisation
- Une candidature par secteur, le Codir ANPDF choisit les 2 représentants parmi les 5 candidatures
- La représentativité
 - Présence de 2 honoraires au Codir ANPDF choisis par le Codir
 - Voix consultatives uniquement au sein du Codir
 - Les représentants des honoraires ne doivent pas avoir de postes exécutifs en Ligue et Districts
- Le rôle :
 - Amener des idées et participer aux débats
 - Pas forcément prendre part à toutes les décisions du Codir, à définir par le Codir

Autres sujets abordés :

- Augmentation du prix de la part fédérale des licences
 - D'accord pour que cette hausse soit lissée sur 5 ans
 - Les nouveaux partenariats devraient servir à compenser cette hausse envisagée
- Positionnement des Districts par rapport à la fédération
 - Le positionnement des Districts doit être réaffirmé, exemple la LFA traite directement avec l'UNSS
 - Pas de stratégie de communication de la part de la LFA
 - Il faudrait un responsable com pour plus d'efficacité
 - Manque de partage de la part de la DTN vis-à-vis des Districts
- FMI
 - La fusion des ligues et certains Districts est peut être responsable des couacs de début de saison
 - Manque de suivi, il faudrait un conseil des utilisateurs
 - Il faudrait que le service informatique travaille sur le suivi des plateaux en foot animation, l'offre est incomplète pour un tel outil
- Positionnement du partenariat District par rapport aux partenaires majeurs de la FFF
 - De nombreuses inquiétudes par rapport au Crédit agricole et aux partenariats locaux avec le Crédit Mutuel,